

# INTERSOL 2005

## SYNTHESE-CONCLUSIONS

### M. Michel Nominé – Président d'Intersol 2005

Intersol 2005 était structuré en quatre sessions introduites chacune par une ou deux questions. Il convient au terme de cette conférence de s'interroger sur les réponses apportées à ces questions.

#### **1/Mesurer : pour quoi faire ?** On pourrait ajouter : comment faire ?

L'ensemble des exposés sur les méthodes « forensics » illustre le choix des techniques d'investigations mises en œuvre dans un cadre juridique, voire judiciaire, d'une recherche de responsabilité d'une pollution.

Pour ce qui est du « comment faire ? », on nous a rappelé l'importance de la qualité de l'échantillonnage qui conditionnera la qualité et la signification de la mesure. On a également longuement évoqué les progrès des méthodes statistiques en tant que substitut aux mesures ou que méthode d'interprétation des résultats. Il importe toutefois de ne pas aller trop loin dans cette voie et de garder un juste équilibre entre les deux approches.

L'intérêt de la normalisation pour l'harmonisation des pratiques a été rappelé.

Le développement des modèles physico-chimiques de comportement des polluants dans les sols et les eaux souterraines a fait l'objet de plusieurs exposés mettant en évidence les progrès accomplis. Là encore, il faut toutefois se garder d'aller trop loin dans la confiance mise dans des résultats de calcul difficiles à valider.

On aura noté le faible nombre de communications consacrées à l'évaluation des risques. Ceci n'est pas la marque d'une désaffection pour le sujet mais un signe de maturité : la méthodologie est maintenant reconnue et adoptée comme moyen d'organiser les connaissances.

#### **2/Réappropriation des espaces : comment faire ?**

Cette session a été placée sous le signe du développement durable avec le double objectif de ne pas laisser aux générations futures des sites contaminés en héritage et de réutiliser aux mieux des espaces réhabilités pour conserver une ressource rare en espaces vierges.

Les conférences ont souligné l'intérêt fondamental de réaliser des diagnostics et études de qualité pour l'évaluation des risques et la fixation d'objectifs de dépollution, en fonction d'un usage futur du site négocié entre les parties intéressées. La nécessité d'un accord sur les servitudes, leur pérennité, et le suivi à long terme du site a été également mise en évidence. Cette démarche doit

s'inscrire dans une approche globale et cohérente incluant dès l'origine les parties intéressées.

### **3/Techniques de traitement : lesquelles et jusqu'où ?**

La question « jusqu'où » a été peu abordée. Elle présente deux aspects

- Un aspect réglementaire correspondant à la fixation d'objectifs de dépollution. La réponse dans ce cas repose sur l'évaluation des risques.
- Un aspect technique : quelles sont les performances que l'on peut raisonnablement attendre d'une technique en fonction du contexte. Il s'agit là d'une approche « meilleures techniques disponibles » qui devrait s'appliquer dans ce domaine comme elle s'applique en général à l'environnement industriel.

Le foisonnement des techniques, de mieux en mieux maîtrisées, leur proximité avec la recherche, ce qui conduit parfois à des transferts un peu trop rapides, font que les maîtres d'ouvrage peuvent être désorientés par une offre trop diversifiée. L'initiative prise par l'Ademe de définir des critères de traitabilité des sols pour faciliter les choix doit être encouragée.

On a pu noter que les exposés faisaient tous état d'opérations réussies... Il est dommage qu'on ne présente pas également quelques échecs car l'analyse de ces derniers est très formatrice. Il faut reconnaître toutefois que c'est également un élément essentiel de la capitalisation des connaissances et de la constitution du savoir-faire. On peut donc comprendre que les industriels de la dépollution soient réticents à les présenter.

### **4/Quid de l'évaluation et des enjeux des sols pollués ?**

Cette quatrième session avait un caractère prospectif, tant sur les types de polluants émergents à rechercher que sur les méthodes d'investigation et les techniques de traitement en développement. L'évolution des réglementations relatives aux milieux autres que les sols, doit être considérée avec attention.

En conclusion, des progrès peuvent encore être attendus sur toute la chaîne qui va du diagnostic à la réutilisation, dans le sens d'une meilleure fiabilité des décisions prises et d'une réduction des coûts. Rendez-vous est pris pour en faire le bilan lors de la prochaine conférence INTERSOL.